

À rayons ouverts

3^e année, n^o 9
JANVIER - MARS

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
ISSN 0835-8672

LA PRESSE

MONTRÉAL, VENDREDI, 26 AVRIL 1940

La femme a maintenant droit de vote et d'éligibilité

Le Conseil législatif, par un vote de 13 à 5, approuve le projet de loi ministériel et le lieutenant-gouverneur sanctionne.

L'amendement Martin battu

Une séance historique. — Discours de sir Thomas Chapais, ainsi que des hon. MM. Brais, Nicol, Carrel, Baribeau et Giroux.

La BNQ lançait dernièrement une bibliographie sélective intitulée *Le droit de vote des femmes au Québec*, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'obtention de ce droit, le 25 avril 1940. La Bibliothèque avait accepté de lancer en même temps une brochure d'une trentaine de pages, éditée par l'Université du Québec à Montréal, *L'épopée du suffrage féminin au Québec (1920-1940)*. Il s'agit d'une histoire des débats qui ont entouré cette victoire pour l'autonomie des femmes québécoises rédigée par Maryse Darsigny, sous la supervision du Service aux collectivités à l'UQAM.

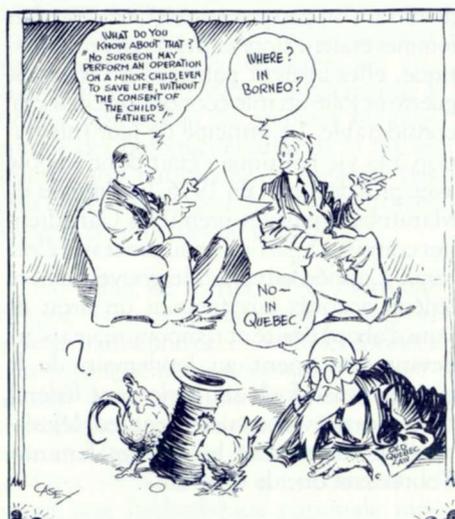
L'événement s'est déroulé, le 29 janvier, sous la présidence d'honneur de la ministre des Affaires culturelles du Québec, madame Lucienne Robillard et fut, de l'avis général, un franc succès.

Lors de son allocution, madame Robillard a souligné notamment que si l'on s'émeut devant la démocratisation de l'Europe de l'Est, il faut se rappeler que les

The Montreal Herald Presents:

ARE WOMEN PEOPLE ?

— A Stirring Real Life Drama In Twelve Scenes —
SCENE THREE—Back to Borneo, or, They Do Things That Way in Quebec.



- Qu'est-ce que vous pensez de cela? «Aucun chirurgien ne peut procéder à une opération sur un enfant mineur, même pour sauver sa vie, sans le consentement du père de l'enfant.»
- Où? à Bornéo?
- Non, au Québec!

Caricature de Casey tirée du *Montreal Herald*. Montréal, mercredi le 20 novembre 1929.



Fonds Albéric-Bourgeois.
Collections de la Bibliothèque nationale du Québec.

▶ On retrouve ces deux caricatures dans la bibliographie sélective *Le droit de vote des femmes au Québec*.

femmes ont acquis le droit de suffrage au Québec il y a seulement cinquante ans!

Un outil précieux

Dans la préface du livre qu'elle a signée, madame Robillard souligne également que cette publication «servira à toutes les personnes qui voudront consulter l'histoire de l'acquisition du droit de vote des femmes et qu'elle contribuera ainsi à concrétiser le respect que nous avons pour les Québécoises qui ont lutté pour cette cause légitime».

C'est dans cette perspective que la BNQ a rendu disponible la bibliographie, quelques mois avant le 25 avril, afin de fournir les outils nécessaires à celles et ceux qui voudront effectuer une recherche sur le sujet, rédiger un article, réaliser une émission, etc. Soulignons d'ailleurs que les illustrations de ce livre (caricatures, photographies de personnalités marquantes, coupures de presse) ont été en demande avant même sa parution. Nous avons donné l'autorisation de publier certaines illustrations, qui avaient été photographiées et corrigées dans nos ateliers, afin d'améliorer leur reproduction dans le livre.

Cette publication a été compilée à partir des collections de la BNQ par Milada Vlach, Gilles Gallichan et Louise Tessier, du Service à la clientèle de l'institution.

Elle regroupe 626 notices signalant les publications législatives, les articles de journaux et de revues et les publications de toutes sortes qui ont un rapport avec le sujet. Les 470 notices de la première partie «suivent le déroulement historique du suffrage féminin entre 1791 et 1940». Dans la seconde partie, les 156 références constituent une bibliographie sélective susceptible d'orienter les personnes concernées vers des sources documentaires imprimées et manuscrites.

Pour obtenir la publication, référez-vous à l'annonce en page huit du bulletin. ○

Geneviève Dubuc
Service des relations publiques



Lors de la cérémonie, les allocutions ont été prononcées par Milada Vlach, une des trois auteurs de la bibliographie, Claude Corbo, recteur de l'UQAM, Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles et Philippe Sauvageau, président-directeur général de la BNQ. (Photo: Walther Etter).

LA GRANDE BATAILLE DU SUFFRAGE FÉMININ

Le 25 avril 1940, les Québécoises obtenaient enfin le droit de vote. Elles étaient les dernières au Canada à faire reconnaître leurs droits politiques.

Depuis la Première Guerre mondiale, les mouvements suffragistes avaient gagné du terrain un peu partout en Occident. Les femmes étaient alors sorties du giron domestique, elles avaient participé à l'effort de guerre et joué un rôle économique et social considérable. Le principe de leur intégration à la vie politique s'était donc imposé avec plus de force. En 1916, les femmes du Manitoba furent les premières Canadiennes conviées à participer au processus électoral. L'année suivante, le gouvernement fédéral accorda aux femmes un droit de vote d'abord limité et temporaire, mais qui devint permanent au lendemain de la guerre. Dans la foulée du Parlement fédéral, toutes les provinces ajustèrent leur législation et acceptèrent le suffrage féminin. Toutes sauf une: le Québec.

Le Québec avait pourtant vu les femmes exercer ce droit avant toutes les autres. Dans sa première constitution parlementaire, adoptée en 1791, on accordait le droit de voter à toutes les personnes majeures qui répondaient au cens électoral fixé par la loi. Cette définition incluait les femmes

chefs de famille, les veuves, les douairières ou celles vivant seules. En 1849, on avait révisé la loi et limité aux seules personnes mâles le droit de participer aux élections. Le droit canadien retirait alors aux femmes – et pour longtemps – l'exercice de la démocratie.

Lorsque le suffragisme féminin reparut au Québec au tournant du XX^e siècle, il se buta aux réactions d'un milieu conservateur où l'Église catholique imposait sa vision sociale dans plusieurs domaines. Le clergé voyait à l'époque un danger national dans toutes les idées nouvelles venues de l'extérieur et particulièrement dans celles qui touchaient l'intégrité de la famille. Or, l'action politique féminine était vue comme une véritable menace susceptible de détourner la mère de ses devoirs et la femme de sa dignité sociale.

Le premier ministre, Louis-Alexandre Taschereau, partageait entièrement, sur ce point, les vues de l'épiscopat catholique. Néanmoins, des Québécoises se levèrent pour réclamer leurs droits. Parmi ces femmes se trouvaient les grandes figures du féminisme québécois de l'époque: Idola Saint-Jean, Marie Gérin-Lajoie et Thérèse Casgrain.

RETOUR D'AFRIQUE

Le Président-directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec, monsieur Philippe Sauvageau, a effectué une mission au Maroc, à titre d'expert-conseil en construction de bibliothèque. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Royaume du Maroc, signée le 16 juin 1989. Les deux gouvernements souhaitent ainsi renforcer les liens qui les unissent et mettre en œuvre diverses activités de coopération en matière culturelle.

Lors d'un premier séjour, à la fin de 1989, monsieur Sauvageau a rencontré à plusieurs reprises les autorités du ministère des Affaires culturelles du Maroc. Il a participé à des échanges avec la direction et les professeurs de l'École des sciences de l'information. Il a organisé des sessions de travail avec les étudiants de l'École et il a donné des conférences. À titre d'expert-conseil en construction de bibliothèque, monsieur Sauvageau a d'abord rencontré le ministre des Affaires culturelles du Maroc et ses conseillers, afin de prendre connaissance des attentes du Ministère dans ce dossier et de préciser les paramètres de son intervention. Dans les jours qui ont suivi, il a rencontré la Commission chargée du dossier de la construction de la future Bibliothèque nationale et il a procédé à des consultations. Au terme de ce premier séjour, les autorités du ministère des Affaires culturelles du Maroc ont demandé à Philippe Sauvageau de préparer un programme des besoins détaillés de la future Bibliothèque nationale, de suggérer des noms d'architectes pour la construction et d'experts pour le jury de sélection.

Au début de février 1990, monsieur Philippe Sauvageau effectuait un second séjour au Maroc afin de recueillir les données et les renseignements nécessaires à la préparation du programme de besoins de la future Bibliothèque nationale. Depuis, il a remis au Ministre des Affaires culturelles du Maroc un document qui permettra de réaliser une Bibliothèque nationale moderne, largement ouverte au public, et dont le dynamisme aimera l'ensemble du réseau documentaire national. ○

Gilles Gallichan
Service à la clientèle

Claude Fournier
Secrétaire général

AVIS DE RECHERCHE: MONOGRAPHIES QUÉBÉCOISES

Les ouvrages québécois sont acquis par la BNQ en deux exemplaires. Or certains exemplaires manquent à nos collections. Si vous pouvez nous aider à les compléter, veuillez contacter Ginette Vadnais au Secteur des acquisitions au (514) 873-5666.

Borthwick, John Douglas. *Montreal, its history, to which is added biographical sketches, with photographs...* Montréal : Drysdale, 1875. 153 p.

Chiniquy, Raymond. *Cinquante ans dans l'Église romaine*. Genève, Librairie J.H. Jeheber, [s.d.].

Doutre, J. *Les Fiancées de 1812*. Montréal : L. Perrault, 1844. 3 vol. (Manque vol. 2-3).

Douville, Raymond. *La seigneurie Sainte-Marie*. Trois-Rivières : Éd. du Bien public, 1979. 61 p.

Duchaussois, Pierre. *Femmes héroïques*. Montréal : Rayonnement [1959]. 2 vol. (Manque vol. 1).

Ehrling, Maude. *Les mémoires d'une puce*. Montréal : Publications avant-gardistes, 1973. 220 p.

Fadette (Saint-Jacques, Henriette Dessauls). *Lettres de Fadette*. Montréal : Imprimerie du Devoir, 1914-1922. 5 vol.

Faucher de Saint-Maurice, N.H.E., *Contes et récits*. Tours : A. Mame : Montréal : Granger, 1930. 3 vol. (Manque vol. 2-3).

Gélinas, J.-G. *En veillant avec les petits de chez nous*. Montréal : Granger, 1938. 2 vol. (Manque Régime français).

Groulx, Lionel. *L'enseignement français au Canada*. Montréal : Librairie Granger, 1931-1933. 2 vol. (Manque vol. 1).

Irizarry, Carmen. *L'Espagne : un pays et son peuple*. Montréal : Granger, 1976. 61 p.

LA DOCUMENTATION CARTOGRAPHIQUE À LA BNQ

La collection des documents cartographiques

La collection des documents cartographiques de la Bibliothèque est localisée à la Section des cartes. Il s'agit d'une collection qui s'est surtout développée au cours des quinze dernières années. Le noyau d'origine, composé de cartes acquises depuis le début du siècle, a néanmoins constitué un point de départ très utile pour le développement de cette collection.

En 1972, quand l'auteur de cet article est arrivé à la Section des cartes, la collection comprenait environ 3 000 cartes et 500 atlas; elle compte maintenant quelques 34 000 cartes, 1 000 atlas et 4 000 microfiches, auxquelles s'en ajouteront bientôt 6 000 autres.

Le développement de la collection des cartes

La Bibliothèque reçoit, par dépôt légal, tout document publié au Québec; ce dépôt légal s'applique aussi aux documents cartographiques. Cette caractéristique du «publié au Québec» définit, en quelque sorte, ce que l'on appelle communément à la Bibliothèque, le premier axe du développement de ses collections. C'est le critère de base utilisé aussi bien pour l'acquisition des documents courants, que pour celle des documents publiés avant l'instauration du dépôt légal en 1968.

L'application de ce critère à la documentation cartographique met singulièrement en relief son caractère de «territorialité»: la presque totalité des cartes reçues par ce moyen montre en effet une partie ou l'ensemble du territoire du Québec. Il est rare, en effet, que des éditeurs ou des producteurs québécois de cartes s'intéressent à la cartographie des territoires extérieurs à ceux du Québec; ce n'est d'ailleurs pas une situation particulière au Québec.

Le développement de la collection de cartes courantes répond, ne serait-ce que par l'application de ce principe, au besoin de la population du Québec d'avoir accès à

toutes les cartes qui lui sont utiles pour mieux connaître l'immense territoire national. La collection est composée, bien sûr, de cartes à plusieurs échelles différentes; les cartes à l'échelle de 1:20 000 en constituent évidemment une partie importante, puisque c'est l'échelle de la cartographie de base du territoire du Québec.

Dans un certain sens, la collection reflète aussi l'intérêt encore limité de la société québécoise pour la connaissance et l'étude du territoire des autres parties du Canada ou de celui des autres pays. La collection de cartes de la Bibliothèque reflète tout de même jusqu'à un certain point un caractère de «canadianité»; ses cartes topographiques à l'échelle de 1:250 000 couvrent, en effet, l'ensemble du territoire du Canada; la Bibliothèque est d'ailleurs dépositaire de ces cartes qui sont produites par le Gouvernement fédéral. En ce qui concerne les cartes étrangères, la collection se limite à quelques séries de cartes du monde à très petite échelle, c'est-à-dire à l'échelle de 1:1 000 000 ou à des échelles plus petites.

On peut souhaiter que la prise de conscience, par les Québécois, de l'interdépendance du Québec avec le monde extérieur fasse surgir, éventuellement, un plus grand besoin pour des cartes plus détaillées de ces territoires. Alors sera-t-il pertinent de modifier la politique d'acquisition des cartes courantes pour tenir compte de cet intérêt.

En ce qui concerne d'autre part, le développement de la collection des cartes anciennes, on vise aussi à l'acquisition de toutes les cartes qui concernent le territoire du Québec; mais dans ce cas, le critère «territorial» est élargi en fonction de la réalité historique du Québec. Rappelons-nous, à titre d'exemple, que la Nouvelle-France, dont la ville de Québec était même considérée comme la capitale, s'étendait sur une grande partie du territoire actuel du Canada et des États-Unis: il est donc normal que la collection de cartes anciennes reflète ce passé.

Il existe évidemment des contraintes au développement d'une collection de cartes anciennes originales, comme leur rareté et

aussi leur coût; on a d'ailleurs pu assister, au cours des quinze dernières années, à ce qui semble avoir été une véritable spéculation sur les cartes anciennes originales: leur prix a grimpé très rapidement pendant les années de la crise du pétrole, avant de redescendre et de se stabiliser à nouveau ces dernières années. Avec des ressources financières limitées, et dans un contexte où la prudence était de mise, la Bibliothèque s'en est tenue à une interprétation très stricte de ses critères pour l'acquisition des cartes anciennes.

On ne peut passer sous silence l'acquisition des reproductions de cartes sous forme de fac-similés imprimés, de reproductions photographiques à l'unité, ou de microfiches. Les reproductions de cartes anciennes n'ont pas, bien sûr, la même valeur que les cartes originales elles-mêmes; de telles reproductions pourraient difficilement servir, par exemple, de preuves historiques irréfutables, à cause du risque «d'amélioration du produit» en cours de route... Il n'en demeure pas moins qu'à défaut des cartes originales, les fac-similés sont des substituts intéressants; leur plus grande disponibilité, et à des coûts sensiblement moins élevés, aura permis d'enrichir considérablement la collection; les reproductions de cartes anciennes ne remplacent pas, bien sûr, les originales; mais elles n'ont pas pour effet non plus de les rendre moins intéressantes, bien au contraire.

Outre les cartes courantes et les cartes anciennes, il y a maintenant, et il y aura de plus en plus, des cartes diffusées sur de nouveaux supports magnétiques ou optiques, tel le disque optique ou vidéodisque. La cartographie est en effet une technique en pleine mutation technologique: les modes de production et de diffusion des documents cartographiques sont en voie de modification profonde et cela aura une influence sur la nature des documents cartographiques qui meubleront bientôt les cartothèques; ces dernières devront d'ailleurs voir à mieux s'équiper au niveau des appareils (ordinateurs) et des outils (logiciels) nécessaires pour en assurer leur exploitation. À la Section des cartes de la Bibliothèque, ces nouveaux développements sont suivis avec intérêt.

Le traitement catalographique et bibliographique de la collection

Les méthodes usuelles du traitement documentaire ont d'abord été développées pour le traitement des monographies; on a ensuite cherché à adapter ce traitement à chacun des types de documents particuliers, y compris les documents cartographiques. Pourtant, le mode d'accès le plus naturel et le plus spontané, quand il s'agit de documents cartographiques, c'est le repérage géographique visuel; actuellement, les méthodes courantes de traitement documentaire ne permettent pas le repérage géographique visuel de chaque carte. Il n'est donc pas surprenant que l'on assiste présentement au développement et à l'expérimentation de techniques informatiques qui permettent d'associer aux méthodes bibliographiques traditionnelles l'utilisation des écrans d'ordinateurs pour le repérage géographique visuel.

Actuellement, à la Bibliothèque, le traitement des collections de cartes se fait suivant deux modèles différents selon qu'il s'agisse des cartes monographiques ou des cartes en série. Les cartes monographiques jouissent du même traitement documentaire complet que celui des livres et on y applique les mêmes normes d'excellence. Comme la Bibliothèque fait partie du réseau informatisé d'UTLAS, la description catalographique et bibliographique des cartes monographiques est disponible non pas aux seuls usagers de la Bibliothèque, mais aussi à tous les autres utilisateurs du réseau. Les cartes monographiques reçues en dépôt légal sont signalées dans la *Bibliographie du Québec* à tous les trois numéros, soit trimestriellement.

Quant aux cartes en série, qui composent la majorité des feuilles cartographiques de la collection, on en tient un inventaire précis en se servant d'un micro-ordinateur et d'un logiciel documentaire (INMAGIC) qui s'est avéré bien adapté pour cette tâche; il s'agit d'un traitement documentaire moins exhaustif que pour les cartes monographiques, mais qui ne facilite pas moins considérablement le contrôle et l'exploitation de toutes ces cartes en série.

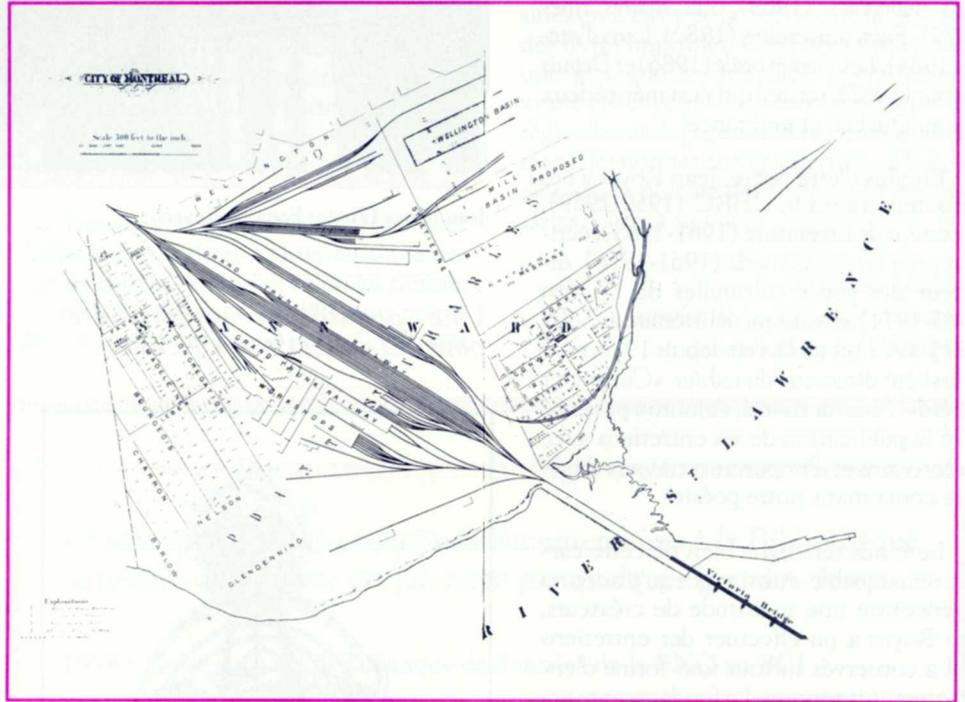
L'expérience du traitement catalographique au moyen du micro-ordinateur qui se poursuit à la Bibliothèque pourrait éventuellement ouvrir la voie à ce mode de con-

trôle dans les autres cartothèques du Québec: en effet peu de cartothèques au Québec réussissent actuellement à assurer un contrôle aussi systématique de leurs cartes en série.

Une exploitation intégrée des collections

La collection des documents cartographiques de la Bibliothèque est une collection qui a donc connu un développement

Bibliothèque. Le client de la Bibliothèque doit donc être assuré qu'il sera bien orienté vers les autres ressources documentaires de l'institution; on ne doit donc pas perdre de vue, à la Section des cartes, qu'il faut aussi favoriser une telle exploitation polyvalente et intégrée des différentes collections; le regroupement des différentes collections spéciales et de leur personnel dans des locaux communs ou contigus aura permis, il y a quelques années, un premier décloisonnement qui favorise une telle approche.



intéressant au cours des dernières quinze années; même compte tenu de certaines limites technologiques actuelles, elle fait dorénavant l'objet d'un contrôle documentaire plus adéquat. La présence de personnel familier avec la collection des cartes permet aussi de faire bénéficier l'étudiant et le chercheur d'un soutien pour le repérage des cartes les plus pertinentes, et d'un soutien pour leur interprétation.

Il s'agit pourtant d'être en contact avec les utilisateurs pour comprendre que toute recherche le moins approfondie qui fait appel à la documentation cartographique, fait aussi appel, d'habitude, à d'autres types de documents; et ce sont des documents que l'on retrouvera vraisemblablement dans d'autres collections de la

La collection des documents cartographiques est une des collections les plus utilisées de la Bibliothèque; mais elle ne prend donc tout son sens et toute sa valeur qu'à l'intérieur de toutes les autres collections. La dispersion actuelle de la Bibliothèque dans trois édifices distincts, de ses collections et de ses ressources humaines n'est pas une situation idéale. Qu'il advienne donc ce jour où il ne sera plus nécessaire de consulter une carte géographique pour se promener entre les différentes collections de la Bibliothèque nationale du Québec! ○

Pierre Lépine
Service à la clientèle

ACQUISITIONS RÉCENTES

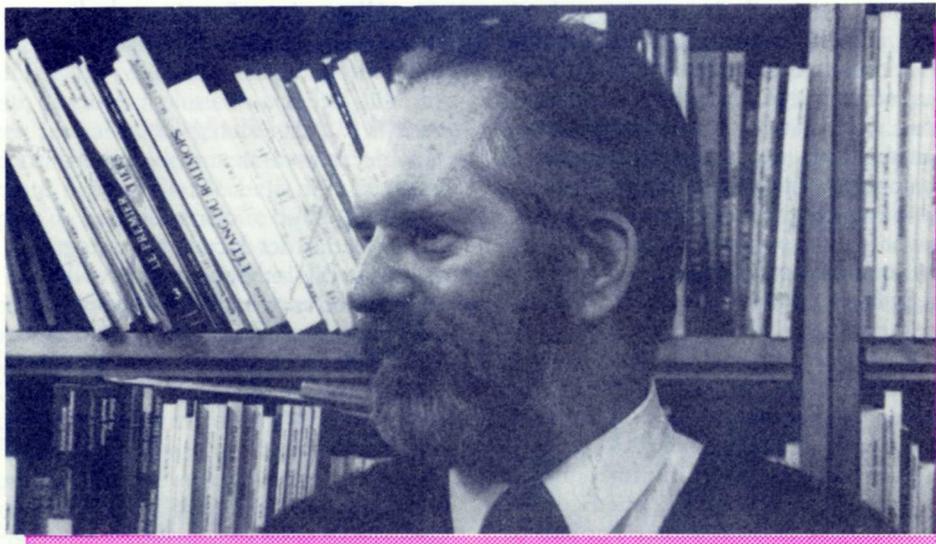
Fonds Jean-Royer (1938-) (MSS-442)

La Bibliothèque nationale du Québec a commencé l'acquisition du fonds Jean-Royer par la réception d'un premier lot de documents datant de 1960 à 1988. Parmi ces documents, signalons tout d'abord la présence de la plupart des manuscrits relatifs à l'œuvre poétique de cet auteur: *Nos corps habitables* (1969), *Les heures nues* (1979), *Faim souveraine*, (1980), *Jours d'atelier* (1984), *Le Chemin brûlé* (1986) et *Depuis l'amour* (1987), recueil qui s'est mérité deux prix au Québec et en France.

En plus d'être poète, Jean Royer a été réalisateur au poste CHRC (1959-1969), professeur de littérature (1961-1963), écrivain pour Radio-Canada (1961-1976), directeur des pages culturelles de l'*Action* (1963-1971), chroniqueur littéraire au *Soleil* (1973-1977) et au *Devoir* depuis 1978, où il a aussi été directeur du cahier «Culture et société». À ces activités, s'ajoute à partir de 1976 la publication de ses entretiens avec des écrivains et d'importants travaux d'histoire concernant notre poésie.

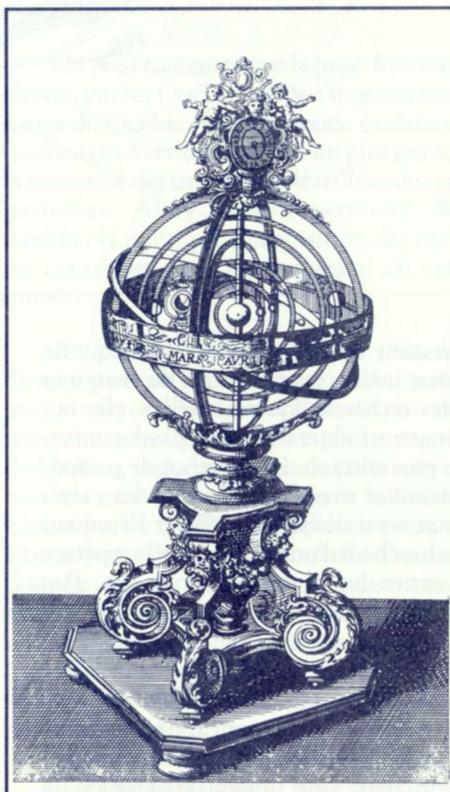
Le fonds témoigne bien de cette carrière remarquable. Ainsi, parce qu'il a connu et rencontré une multitude de créateurs, Jean Royer a pu effectuer des entretiens qu'il a conservés surtout sous forme d'enregistrements sonores. Le fonds compte actuellement 334 bandes et cassettes où s'expriment des gens comme Margaret Atwood, Jordi Bonet, Umberto Eco, Jacques Ferron, Anne Hébert, Gatién Lapointe, Félix Leclerc, Bernard Pivot, Marie Uguay. Beaucoup d'écrivains ont également échangé avec Jean Royer une correspondance et plusieurs lui ont offert des textes inédits. Parmi les documents reçus, on remarque, par ailleurs, de nombreux dossiers dont ceux relatifs aux revues *Inédits* et *Estuaire* qu'il a fondées et dirigées.

Il va sans dire que l'acquisition du fonds Jean-Royer enrichit grandement les collections de la Bibliothèque nationale tout en complétant plusieurs de nos fonds. Cet ensemble de 2,60 m est maintenant disponible pour la consultation avec cependant quelques restrictions.



Jean Royer (Photo: François Royer).

Une acquisition intéressante pour les collections spéciales



Sphère armillaire, formée d'anneaux concentriques sur lesquels on fixe des cercles représentant les planètes.

Afin de compléter ses collections d'ouvrages antérieurs à 1820, la Bibliothèque nationale du Québec est toujours à la recherche de documents de cette époque.

Ainsi, il a été possible d'acquérir récemment un mémoire de Marie Le Guay de Prémontval, intitulé *Le Mécaniste philosophe* et datant de 1750. L'intérêt de ce livre pour notre institution réside dans les informations qu'il contient concernant Claude-Thomas Dupuy (1678-1738), intendant de la Nouvelle-France de 1725 à 1728.

Dans son livre, madame Le Guay de Prémontval considère l'intendant Dupuy comme un grand ami de sa famille. Il partageait d'ailleurs les goûts scientifiques de son père, Jean Pigeon (1655-1750), astronome et mathématicien réputé. Dupuy aurait même transporté à Québec, en plus de son cabinet de physique et de ses inventions mécaniques, la seconde sphère mouvante conçue par son ami. Cette sphère, fabriquée afin d'illustrer les principes d'astronomie élaborés par Copernic, fit sensation dans la communauté scientifique de l'époque. Selon l'auteure, la sphère était toujours à Québec au moment de la publication de son mémoire. ○

Jacques Prince
Service du développement
des collections

LA CONVERSION RÉTROSPECTIVE À LA BNQ: UNE ÉTAPE DE FRANCHIE

La BNQ vient de franchir une étape importante dans la conversion rétrospective de ses notices catalographiques sur fiches: les quelque 25 000 notices de la collection classifiées selon le système de la Library of Congress qui n'étaient pas encore dans la banque de données le sont maintenant. Ces 25 000 notices correspondent aux documents publiés hors Québec et acquis par la BNQ entre 1968 et 1975.

La conversion rétrospective est le processus par lequel les notices catalographiques sur fiches sont intégrées à une banque de données. Autrement dit, les informations disponibles sur les traditionnelles fiches cartonnées sont rendues disponibles dans un format lisible par machine et accessibles en ligne.

Le but de la conversion rétrospective est de rassembler en un seul endroit (la banque de données) les notices d'une bibliothèque pour que l'utilisateur ne soit pas obligé de multiplier les recherches dans différents fichiers. Pour bon nombre de bibliothèques, la conversion rétrospective constitue un projet d'envergure qui s'étale souvent sur plusieurs années.

À la BNQ, la conversion rétrospective a débuté à l'été 1988; l'intégration de ces notices dans la banque de données signifie une étape de moins pour l'utilisateur qui effectue une recherche. Jusqu'à maintenant, les usagers et le personnel devaient, pour effectuer une recherche exhaustive, consulter le catalogue sur microfiches, puis le catalogue LC sur fiches et enfin le catalogue Dewey aussi sur fiches.

Maintenant que toutes les notices classifiées selon LC sont dans la banque de données, le catalogue LC sur fiches peut être abandonné, cadencé, mis au rancart. Pour ceux qui aiment s'amuser avec les chiffres, c'est 675 tiroirs de fiches qui se libèrent, et qui, mis bout à bout mesurent 270 mètres. La fermeture de ce catalogue signifie aussi, pour le personnel des services techniques, l'arrêt de la manipulation des fiches, pour correction et mise à jour.

La réalisation

Il existe plusieurs méthodes pour réaliser une conversion rétrospective, et il est même possible de confier ce travail à un tiers. Pour s'assurer d'un meilleur contrôle, la BNQ a choisi de procéder elle-même à cette opération. Toutefois, afin de ne pas déranger le travail normal du personnel en place, cette tâche a été confiée à deux techniciennes en documentation occasionnelles supervisées par du personnel permanent qui connaissait bien toutes les subtilités que recelait ce catalogue.

Dans ce genre d'opération, il faut viser l'efficacité et résister à la tentation de recommencer le catalogage selon les normes actuelles. Cependant, les différents points d'accès (auteurs et sujets) ont été examinés

avec attention pour les rendre conformes au fichier d'autorité de la BNQ et au *Répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval*.

En conclusion, on peut dire **mission accomplie**, mais le but ultime - une banque de données qui reflète l'ensemble des collections de la BNQ - n'est pas encore atteint. Dernièrement, nous avons entrepris la conversion des fiches de documents classifiés en Dewey de la Section de la Réserve des livres imprimés. Ces fiches présentent une plus grande difficulté, le traitement ayant été effectué il y a fort longtemps: les règles de catalogage diffèrent considérablement des normes en vigueur aujourd'hui; et de plus, la plupart des fiches sont manuscrites. C'est à suivre... ○

Suzanne Ledoux
Service de l'analyse documentaire
et des opérations informatiques

L'informatisation des fonctions documentaires à la Bibliothèque nationale du Québec est jalonnée par quelques grandes dates:

- 1974 : mise sur pied de la banque de données de la BNQ au BCI
- 1975 : premier produit informatisé: l'index 1968-1973 de la Bibliographie du Québec
- 1976 : production de la Bibliographie du Québec à partir de la banque de données
- 1985 : la BNQ transfère ses opérations informatiques chez UTLAS; informatisation du fichier autorité
- 1986 : le catalogue de la BNQ est disponible sur microfiches
- 1988 : début de la conversion rétrospective

Port de retour garanti

Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

Port payé à Montréal
Courrier de la 2^e classe
Enregistrement 1503

Comité de rédaction

Président:
Claude Fournier

Secrétaire du comité:
Jacques Prince

Membres:
Louis Bélanger
Geneviève Dubuc
Gilles Gallichan
Van Khoa Nguyen
Louise Tessier

**Secrétaire à la rédaction,
graphisme:**
Louise Lecavalier

Photographie:
Walther Etter

Dépôt légal — 4^e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0835-8672

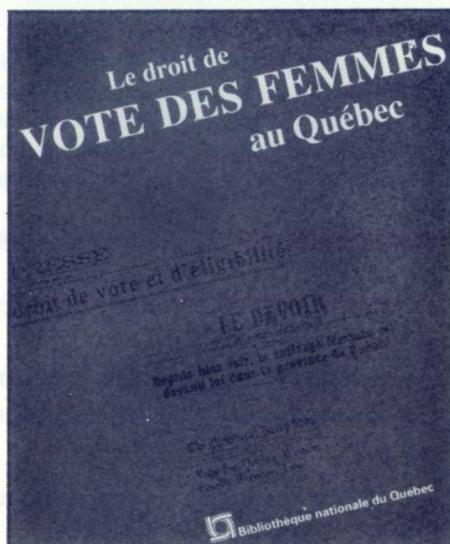
Reproduction autorisée des textes sur
demande avec mention de l'auteur et de
la source.

À rayons ouverts est publié trimestrielle-
ment et distribué gratuitement à toute
personne ou institution qui en fait la
demande. On peut se le procurer en
adressant sa demande à la:

Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

☎ (514) 873-2884

**À l'occasion du 50^e anniversaire
du droit de vote des femmes au Québec,
la Bibliothèque nationale du Québec présente**



**LE DROIT DE VOTE DES
FEMMES AU QUÉBEC**

par Milada Vlach, Gilles Gallichan,
Louise Tessier. Montréal, BNQ,
1990. 192 p., ill. 16 \$

L'histoire d'un long cheminement
collectif vu à travers l'évolution légis-
lative, l'action et les revendications
des femmes, les courants d'opi-
nions et les études diverses pu-
bliées sur le sujet.

Cette bibliographie sélective com-
prend deux parties, une première,
chronologique (1791-1940), com-
posée de publications législatives
et d'articles de journaux, une seconde,
alphabétique, qui présente des
études, des mémoires, des articles de revues et journaux et d'autres
publications.

Pour se procurer cette publication, s'adresser à la:

Bibliothèque nationale du Québec
Secteur des publications
1700, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3K6

☎ (514) 873-2884